

VILLECRESNES

UNE AMBITION PARTAGÉE

LE BOIS D'AUTEUIL

Un PROJET AMBITIEUX ET NÉCESSAIRE

Le Bois d'Auteuil est essentiel pour notre avenir, car il constitue une réponse à nos besoins en matière de logements, d'activités économiques, d'emplois, et d'équipements. Il n'empiète pas sur nos espaces naturels puisqu'il prend place sur les lieux de friches qui, depuis des années, défigurent notre environnement (l'ancien terrain de la DAPO, le bâtiment de l'ancien musée de La Poste et la dalle si souvent envahie illégalement).

Pourtant, lors des enquêtes publiques conjointes, relatives au projet de futur quartier du Bois d'Auteuil, Gérard Guille, candidat déclaré aux prochaines élections municipales a invité les Villecresnois, par tract-pétition, à dire NON au projet du Bois d'Auteuil.

Comment d'abord, ne pas être étonné que cet appel à refuser un projet émane d'une personne qui ne s'y est jamais opposée elle-même ?

Monsieur Guille s'est, en effet, simplement abstenu le 7 avril 2012, lors du vote du conseil municipal portant sur la déclaration du projet.

Il ne s'est pas davantage opposé le 22 février 2013, lorsque, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer l'accord-cadre avec les constructeurs. C'était pourtant l'un des moments clés du projet.

Le 16 juin 2012, il a même voté POUR la création du comité de pilotage du projet et POUR le processus de concertation proposé.

Par ailleurs Monsieur Guille, a participé à toutes les réunions au cours desquelles, depuis plusieurs mois, cet ambitieux programme se construit en intégrant les remarques de tous les participants. Il est également parfaitement informé que Villecresnes est une ville carencée du point de vue des logements sociaux, que le droit de préemption n'est plus exercé par le Maire mais par le Préfet, et que, dans ces conditions, **si nous n'avions pas lancé ce projet de nouveau quartier, l'Etat aurait sûrement décidé d'agir à notre place.**

Parfaitement au fait de tous ces éléments, le candidat Guille a néanmoins décidé de déformer la réalité afin de jouer sur les inquiétudes de ses concitoyens. En effet :

- 1/ Il est **FAUX** d'affirmer que 70% des 140 logements sociaux locatifs seront attribués par le Préfet, et qu'ils ne bénéficieront donc pas aux Villecresnois. La loi n'attribue au Préfet qu'un quota de **25%** pour les demandeurs de logements du département (incluant Villecresnes) et de **5%** pour les fonctionnaires. La ville, quant à elle, disposera directement de **30%**



des attributions puisqu'elle contribuera à la surcharge foncière. Le reste, soit **40%**, appartient aux organismes dits du 1% patronal et aux bailleurs sociaux. Dans le cas de Villecresnes, DOMNIS et PARIS HABITAT se sont engagés par écrit à travailler étroitement avec le service logement de la ville, **afin de satisfaire en priorité les habitants de notre territoire. C'est donc, contrairement à ce que tente de faire croire Monsieur Guille, la ville qui pourra agir sur 70% des propositions d'attribution de logements (soit 98 logements sociaux).**

- 2/ Il est **FAUX** de prétendre que le projet présente un déficit de 2 millions d'Euros, que le budget communal devra supporter. Le principe retenu dès le départ est que **l'aménagement du Bois d'Auteuil ne doit pas coûter un seul centime à la ville**. Ce sera le cas puisque pour équilibrer les recettes et les dépenses nous avons accepté de porter le nombre total de logements de 320 à 376.
- 3/ Il est **FAUX** de laisser entendre que la route du développement durable ne verra jamais le jour. Le Président du Conseil Général a donné son accord à cette infrastructure et a signé avec les maires de Mandres, Périgny et Villecresnes, un courrier destiné à la Région pour compléter le financement départemental.
- 4/ Il est **FAUX** d'alléguer qu'aucune prévision n'a été faite à propos des besoins en équipements générés par l'apport de population nouvelle. Rappelons au passage la construction de la maison de la petite enfance, l'acquisition de l'espace tennis du Bois d'Auteuil qui a permis de passer de 6 à 8 courts et de se doter de 1300 m² supplémentaires de surface sportive, le rachat du centre de loisirs de La Poste qui a porté notre capacité d'accueil de 120 enfants à 200, et le groupe scolaire de 17 classes intégré au projet en lieu et place de l'école d'Atilly qui n'en compte que 12. Que faut-il de plus ?

L'enquête publique doit permettre à chacun d'exprimer, **en toute liberté**, son opinion sur le dossier qui lui est soumis, et toute personne qui prétend devenir Maire, si elle est porteuse de valeurs éthiques et morales, devrait avoir à cœur de la respecter.


C'est la raison pour laquelle, attaché à cette procédure, j'ai préféré attendre qu'elle soit arrivée à son terme pour m'exprimer.

Contrairement à ce qui est dit dans le tract du candidat Guille, l'apport de population lié au projet du Bois d'Auteuil ne sera pas de 20% de la population actuelle, ce qui ferait près de 2000 personnes, **mais seulement de 1100 personnes**.

Villecresnes a connu dans le passé une croissance semblable, voire plus importante de sa population, sans que cela ne pose de problèmes particuliers.

- Entre 1968 et 1975 : + 2178 personnes
- Entre 1982 et 1990 : + 1450 personnes
- Entre 1999 et 2009 : + 1174 personnes

DANIEL WAPPLER



Tous les documents écrits, courriers officiels, tableau de financement, qui démontrent que les affirmations contenues dans le tract de Monsieur Guille constituent des contrevérités, sont en ligne sur notre site www.villecresnes-ambition.fr. Ils pourront également être adressés par mail ou courrier à celles et ceux qui nous en feront la demande.